

**SECURITE SOCIALE :
FRANCHISES : NON!
UNE BONNE REFORME : OUI!**

Pour répondre aux besoins de santé, à la nécessité de conquérir le droit à la santé égal pour tous, nous proposons un autre financement de la Sécurité Sociale.

L'instauration de 4 franchises, de 10 euros chacune, proposée par le Président de la République aurait des effets injustes pour les assurés sociaux et participerait à la remise en cause du régime universel et solidaire de la Sécurité Sociale.

L'instauration de 4 franchises, de 10 euros chacune, proposée par le Président de la République aurait des effets injustes pour les assurés sociaux et participerait à la remise en cause du régime universel et solidaire de la Sécurité Sociale.

Ces franchises s'ajouteraient :

- **à la contribution de 1 € sur chaque acte médical,**
- **au forfait de 18 € sur les actes chirurgicaux supérieurs à 90 €,**
- **à l'augmentation du forfait hospitalier,**
- **aux dépassements d'honoraires,**
- **au déremboursement de nombreux médicaments,**
- **au ticket modérateur,**

au total: un accès aux soins de plus en plus coûteux et donc limité pour une partie de plus en plus importante des assurés sociaux, dont les retraités.

A l'opposé, nous proposons de renforcer les principes fondamentaux du régime obligatoire de la Sécurité Sociale plus solidaire, juste et humain:

- **le plein emploi,**
- **l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et des retraites,**
- **une refonte du financement de la Sécurité Sociale assise sur l'ensemble des richesses créées,**
- **la taxation des revenus financiers.**

JE SOUTIENS CES PROPOSITIONS

NOM	PRENOM	SIGNATURE